

**Linguistique historique et philologie française**

**Structure générale**

**Pilier principal de Master 60 ECTS**

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
TRONC COMMUN: Linguistique historique, philologie	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Options	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>60</b>					

**Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS 30 ECTS**

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
TRONC COMMUN: Linguistique historique, philologie (Renforcement)	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Options (Renforcement)	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>30</b>					

**Pilier secondaire de Master 30 ECTS**

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
TRONC COMMUN: Linguistique historique, philologie	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Options	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>30</b>					

## Linguistique historique et philologie française

Pilier principal de Master

60 ECTS

## 1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>TRONC COMMUN: Linguistique historique, philologie</b>				<b>15</b>		<b>Obl.</b>	
Histoire linguistique du domaine gallo-roman		2	A	5	C-S	obl.	EX.O 30 min.
Séminaire: Commentaire linguistique et philologique de textes français du Moyen Age		2	A	5	S	obl.	éval. int. notée
Lexicologie et Lexicographie		2	P	5	C-S	obl.	éval. int. notée
<b>Options</b>				<b>15</b>		<b>Obl.</b>	
Spécialisation I: Paléographie latine		2	P	5	C	opt.	EX. E 2 H
Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age (Université de Genève)		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique (Université de Lausanne)		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane (Université de Zurich)		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Outils traditionnels de la linguistique historique: L'édition des textes médiévaux (Université de Zurich)		2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Linguistique occitane médiévale		2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Pratique de rédaction en lexicographie		2	A ou P	5	ST	opt.	éval. int. notée

## 2ème année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>Mémoire</b>				<b>30</b>		<b>Obl.</b>	
Mémoire de Master				30	M	obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>60</b>			

**Linguistique historique et philologie française**

**Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS**

**30 ECTS**

**1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>TRONC COMMUN: Linguistique historique, philologie (Renforcement)</b>				15		<b>Obl.</b>	
<b>Enseignement obligatoire:</b>							
Méthodologie en histoire de la langue		2	P	5	C	obl.	éval. int. notée
<b>Deux enseignements à 5 ECTS chacun à choix parmi les cours suivants:</b>							
Latin tardif ou médiéval; Histoire médiévale; Histoire de l'art; Philosophie médiévale; Théologie; Littératures médiévales et du XVIe siècle; Sciences du langage.			A +/ou P	10		obl.	selon ens.
<b>Options (Renforcement)</b>							
Spécialisation I: Paléographie latine ( <a href="#">Note 1</a> )		2	P	5	C	opt.	EX. E 2 H
Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age ( <i>Université de Genève</i> )		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique ( <i>Université de Lausanne</i> )		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane ( <i>Université de Zurich</i> )		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Outils traditionnels de la linguistique historique: L'édition des textes médiévaux ( <i>Université de Zurich</i> )		2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Linguistique occitane médiévale		2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Pratique de rédaction en lexicographie		2	A ou P	5	ST	opt.	éval. int. notée
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>30</b>			

**Linguistique historique et philologie française**

**Pilier secondaire de Master**

**30 ECTS**

**1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>TRONC COMMUN: Linguistique historique, philologie</b>				<b>15</b>		<b>Obl.</b>	
Histoire linguistique du domaine galloroman		2	A	5	C-S	obl.	EX. O 30 min.
Séminaire: Commentaire linguistique et philologique de textes français du Moyen Age		2	A	5	S	obl.	éval. int. notée
Lexicologie et Lexicographie		2	P	5	C	obl.	éval. int. notée
<b>Options</b>				<b>15</b>		<b>Obl.</b>	
Spécialisation I: Paléographie latine (Note 1)		2	P	5	C	opt.	EX. E 2 H
Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age (Université de Genève)		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique (Université de Lausanne)		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane (Université de Zurich)		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
Outils traditionnels de la linguistique historique: L'édition des textes médiévaux (Université de Zurich)		2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Linguistique occitane médiévale		2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Pratique de rédaction en lexicographie		2	A ou P	5	ST	opt.	éval. int. notée
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>30</b>			

**Evaluation interne: les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement**

**Abréviations**

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

**Linguistique historique et philologie française****Remarques générales sur les piliers Linguistique historique et philologie françaises à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS et 90 crédits ECTS**

a) Avec l'accord du/de la responsable de pilier, l'étudiant-e peut remplacer l'un ou l'autre enseignement de son plan d'études par un maximum de 10 crédits ECTS de lectures dirigées.

b) Les étudiant-e-s désireux/euses d'enseigner le français (secondaire I et II) sont encouragé-e-s à choisir de suivre 10 crédits ECTS de littérature française moderne. Ces crédits peuvent, selon les cas, remplacer 10 crédits ECTS parmi les enseignements à option proposés. Les étudiant-e-s dans ce cas sont invité-e-s à vérifier avec le professeur responsable la bonne cohérence de leur programme d'études.

**Note 1**

Attention, ce cours n'est pas dispensé chaque année.